

Travail à la chaleur

L'exposition à la chaleur

Tous les métiers sont concernés

Selon l'INRS, l'exposition à la chaleur concerne tous les salariés travaillant à des températures supérieures :

- · à 30°C pour une activité sédentaire,
- à 28°C pour un travail nécessitant une activité physique. Les températures élevées peuvent être liées à différents facteurs :
- > la température extérieure (travail extérieur, bâtiment mal isolé...),
- > la production réalisée :
 - la présence de matières chaudes (fonderies, aciéries, fours, verreries, sucreries...),
 - les composantes chaleur et humidité (restauration, conserveries...),
 - · la chaleur dégagée par les machines.
- > le port de combinaisons imperméables.

Niveaux de gravité d'une exposition à la chaleur

Niveau 1: rougeurs et douleurs, œdème, vésicules, fièvre, céphalées

Niveau 2 : crampes de chaleur ou spasmes douloureux, transpiration entraînant une déshydratation, syncope de chaleur

Niveau 3 : épuisement et déshydratation Niveau 4 : coup de chaleur, décès possible

Les mécanismes du corps pour lutter contre la chaleur

Pour lutter contre la chaleur, l'organisme réagit pour maintenir sa température centrale stable au moyen de 2 mécanismes :

- > la dilatation des vaisseaux sanguins périphériques (rougeur),
- > la sudation qui favorise le rafraîchissement cutané par évaporation mais entraîne une perte d'eau et de sel.

Lorsque ces mécanismes sont dépassés, le corps ne parvient plus à réguler sa température interne.



Les signes qui doivent alerter

- > Soif intense
- > Transpiration importante
- > Étourdissements
- > Peau rouge et chaude
- > Fatigue
- > Maux de tête

Les facteurs aggravants

Certains facteurs peuvent augmenter les risques pour la santé lors de l'exposition à la chaleur :

- > l'état de santé (maladie cardiovasculaire, affection respiratoire, diabète, mauvaise condition physique,hypertension, alcoolisme, obésité, prise de certains médicaments, grossesse...),
- > le port d'une tenue spécifique (combinaison étanche, vêtements couvrants...),
- > la difficulté de la tâche (activité physique),
- > la pollution atmosphérique.





Les bons réflexes pour prévenir les risques liés à la chaleur

Conseils de prévention

✓ Adapter l'activité

- ✓ Limiter le temps d'exposition à la chaleur.
- Adapter son rythme de travail selon sa tolérance à la chaleur.
- Reporter les activités les plus physiques aux moments les plus frais de la journée.
- ✓ Limiter les efforts physiques intenses.
- ✓ Demander à son employeur de modifier les horaires de travail (éviter les horaires 12h-15h).
- ✔ Prendre des pauses plus fréquentes et/ou plus longues si possible dans un espace frais.
- Éteindre le matériel électrique non utilisé.

✓ Adaptation de la tenue de travail

- Porter des vêtements adaptés : légers, amples, couleurs claires (en extérieur) ou isolant contre la chaleur.
- Se protéger la tête et la peau du soleil (ne pas travailler torse nu).

✓ Bien s'hydrater

- ✔ Boire régulièrement de l'eau fraîche (éviter les boissons caféinées, sucrées).
- ✓ Éviter les boissons alcoolisées.

Premiers gestes de secours en cas de coup de chaleur



- ✓ Alerter ou faire alerter les secours : Appeler le 15
- ✓ Si la victime ne présente pas de trouble de la conscience :
 - L'amener à l'ombre et/ou dans un endroit frais et bien aéré.
 - · Lui enlever ses vêtements.
 - La rafraîchir en faisant couler de l'eau froide sur le corps.
 - · Lui donner à boire de l'eau fraîche.
- ✓ Si la victime perd connaissance :
 - · La mettre en position latérale de sécurité.
 - La surveiller en attendant l'arrivée des secours.



Parlez-en à votre médecin du travail ou à l'infirmière